

Trends in International Migration: SOPEMI - 2004 Edition

Summary in French

Tendances des migrations internationales: SOPEMI - Édition 2004

Résumé en français

INTRODUCTION

par John P. Martin

Directeur de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales

Alors que les migrations internationales prennent une nouvelle ampleur, les données statistiques restent partielles et imparfaites.

Alors que la question des migrations internationales prend une nouvelle ampleur dans un contexte de vieillissement des populations et de mondialisation croissante des économies, les statistiques migratoires restent malheureusement souvent partielles et imparfaites. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, parmi lesquels les contraintes liées aux conditions institutionnelles des collectes statistiques (registres de population ou recensements, permis de séjour et de travail ou enquêtes auprès des ménages selon les pays), la diversité des durées de permis pour des migrations de même type et la divergence des approches en terme de politique migratoire (immigration temporaire ou permanente, politiques plus ou moins souples en matière d'acquisition de la nationalité, possibilité ou non de changements de statut au cours du séjour, etc.).

Afin de tenter d'y remédier, l'OCDE vient de constituer une nouvelle base de données...

Des données plus précises et à jour pourraient contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'immigration et d'intégration mieux adaptées aux réalités géopolitiques, démographiques, économiques et sociales. Le développement d'études spécifiques, notamment au travers d'enquêtes, y compris longitudinales, et l'amélioration de la comparabilité internationale des statistiques migratoires constituent un enjeu majeur. De ce point de vue, l'édition 2004 du Rapport annuel de l'OCDE *Tendances des migrations internationales* apporte une contribution importante en présentant les résultats d'une nouvelle base de données sur les effectifs d'immigrés et en faisant le point, au travers d'une série d'encadrés, sur les principales questions et enjeux liés à la mesure des phénomènes migratoires.

... qui met l'accent sur les personnes nées à l'étranger par pays de résidence et pays de naissance.

Les principaux pays d'installation de l'OCDE (Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle Zélande) publient des données sur les immigrés (personnes nées à l'étranger) alors que les pays européens et asiatiques de l'OCDE se réfèrent plutôt au concept d'étranger (critère lié à la nationalité), ce qui illustre de manière symptomatique les difficultés d'harmonisation des statistiques migratoires. Pour la première fois, cette édition de *Tendances des migrations internationales* met l'accent sur les personnes nées à l'étranger et présente des données comparables par pays de résidence et pays de naissance pour 29 pays membres de l'OCDE.

Grâce à cette information, il est possible de donner une image détaillée et fiable de la comparaison des populations immigrées établies dans les pays membres de l'OCDE, rendant compte des effets cumulés des mouvements entre et à destination de la zone OCDE au cours des décennies passées.

D'autres questions portant sur les statistiques migratoires sont aussi abordées tout au long du rapport.

Les problèmes de comparabilité sont plus difficiles à résoudre en ce qui concerne les statistiques de flux et celles ayant trait à certaines populations migrantes spécifiques, tels les demandeurs d'asile, les étudiants ou les personnes en situation irrégulière. Ces questions sont abordées au travers d'une série d'encadrés qui constituent un fil rouge sur le thème de la mesure des statistiques migratoires et de leurs enjeux tout au long de la première partie de ce rapport. Les questions abordées sont les suivantes : *i)* Comment sont mesurés les flux migratoires ? *ii)* Les demandeurs d'asile sont-ils des migrants à part entière ? *iii)* Comment mesurer les effectifs d'immigrés ? *iv)* Comment estimer les migrations nettes ? *v)* Peut-on comparer le taux de chômage des étrangers avec celui des

nationaux ? *vi*) Combien y-a-t-il de migrants en situation irrégulière ? *vii*) Combien d'étrangers obtiennent la nationalité du pays d'accueil ? Tous ces encadrés permettent d'établir un état des lieux des méthodes et pratiques liées à la mesure des caractéristiques des migrants, et de proposer quelques pistes pour affiner la connaissance des phénomènes migratoires.

Le chapitre spécial donne pour la première fois une estimation des effectifs d'immigrés et d'expatriés par pays d'origine et niveau d'éducation.

Le chapitre spécial intitulé « Comptabilisation des immigrés et des expatriés dans les pays de l'OCDE : une nouvelle perspective » permet d'estimer les effectifs d'expatriés par pays d'origine (pays membres et pays non membres) et de mieux appréhender la question controversée de la mobilité internationale des travailleurs hautement qualifiés et de son impact sur les pays d'origine, c'est-à-dire la fuite des cerveaux. Les résultats des analyses menées dans le cadre de ce chapitre montrent que *i*) le pourcentage de personnes nées à l'étranger dans les pays européens de l'OCDE est sensiblement plus élevé que celui des étrangers résidant dans ces pays (Allemagne, Suède et Autriche) ; *ii*) les migrations internationales s'orientent de manière sélective vers les travailleurs hautement qualifiés ; *iii*) dans la plupart des pays de l'OCDE le nombre d'immigrants possédant un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur dépasse le nombre des expatriés hautement qualifiés ; et *iv*) parmi les pays non membres, la mobilité internationale des travailleurs hautement qualifiés touche particulièrement les petits pays et les pays moins développés, notamment en Afrique et dans les Caraïbes.

Le rapport souligne aussi une tendance récente à la stabilisation des flux migratoires...

Le présent rapport analyse comme chaque année les tendances des mouvements et des politiques migratoires. Après plusieurs années de hausse, les migrations internationales à destination des pays de l'OCDE ont eu tendance à se stabiliser en 2002-2003. Les flux de demandeurs d'asile ont fortement diminué, par exemple, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, et il en va de même des migrations liées au regroupement familial dans certains pays de l'OCDE (par exemple au Danemark). En revanche, les migrations à des fins d'emploi, notamment qualifiées, constituent une part croissante de la mobilité internationale des personnes. L'augmentation des entrées d'étudiants étrangers, par exemple en Australie et en France, et des travailleurs saisonniers, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni, s'inscrit aussi dans cette perspective.

... et l'importance prise par les ressortissants de Chine et de Russie dans les flux récents..

Les migrations de « proximité » et celles résultant de liens historiques traditionnels prédominent. Le rapport souligne également l'importance prise par certaines nationalités et analyse plus particulièrement les flux récents de migrants originaires de Chine et de Russie. Quatre approches régionales couvrant : *i*) les pays d'Europe centrale et orientale dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne, *ii*) l'Asie de l'Est et du Sud-Est, *iii*) l'Amérique latine, ainsi que *iv*) l'Afrique subsaharienne, complètent ce panorama.

La part des étrangers dans la population active s'accroît mais les femmes et les jeunes rencontrent des difficultés d'insertion...

L'évolution de la situation des immigrés et des étrangers sur le marché du travail des pays de l'OCDE révèle que la part des étrangers dans la population active continue de croître dans la plupart des pays membres, une tendance qui se confirme malgré le récent retournement de la conjoncture économique. Une attention particulière est par ailleurs accordée à l'analyse du taux d'activité des étrangers et de ses principaux déterminants. Elle met en évidence la nature et l'ampleur des difficultés rencontrées par les immigrés, et plus particulièrement les femmes et les jeunes, pour intégrer le marché du travail.

... en dépit des nouvelles mesures visant à favoriser leur intégration sur le marché du travail.

Ce rapport présente également un inventaire des principales mesures prises par les pays de l'OCDE en matière de politiques migratoires. De nombreux pays ont ainsi adopté de nouvelles mesures visant à favoriser l'intégration des étrangers et des immigrés dans la société. Celles-ci pourraient être résumées par la formule « informations, incitations, sanctions ». En effet, les pays membres ont mis en place des observatoires sur l'intégration des immigrés (France et Portugal, par exemple), ont entrepris des réformes des programmes d'intégration des nouveaux arrivants (Pays-Bas, Norvège et Canada) et ont renforcé les mesures de lutte contre les discriminations (voir notamment les nouvelles Directives de l'Union européenne). Les pays membres considèrent également qu'une meilleure maîtrise des flux d'immigration leur permettrait d'améliorer les conditions de vie et de séjour des migrants en situation régulière.

Le rapport contient aussi des notes par pays qui décrivent les développements récents dans le domaine des mouvements et des politiques migratoires. L'annexe statistique, qui figure à la fin de l'ouvrage, contient des données sur les flux, les effectifs d'immigrés et d'étrangers, et les naturalisations.

© OECD 2005

La reproduction de ce Résumé est autorisée à condition que le copyright de l'OCDE et le titre de la publication originale soient mentionnés.

Les Résumés Multilingues sont des traductions d'extraits de publications de l'OCDE dont les versions originales sont publiées en anglais et français.

Les Résumés sont disponibles gratuitement sur le site de la librairie en ligne de l'OCDE : www.oecd.org/bookshop/

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez l'Unité Droits et Traductions, Direction des relations extérieures et de la communication.

rights@oecd.org

Fax: +33 (0)1 45 24 13 91

OCDE/ Unité Droits et Traductions (PAC)
2 rue André -Pascal
75116 Paris
France

Visitez notre site: www.oecd.org/rights/

